



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

L'agriculture grecque dans le processus d'intégration européenne

N. Maraveyas, Marie-Noëlle Duquenne

Citer ce document / Cite this document :

Maraveyas N., Duquenne Marie-Noëlle. L'agriculture grecque dans le processus d'intégration européenne. In: Économie rurale. N°224, 1994. pp. 58-60;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1994.4695>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1994_num_224_1_4695

Fichier pdf généré le 08/05/2018

L'agriculture grecque dans le processus d'intégration européenne

Treize ans après l'adhésion de la Grèce à la CEE (1981), l'agriculture grecque reste marquée par des faiblesses structurelles majeure : petites exploitations morcelées, gestion défaillante, déséquilibre permanent entre la production végétale et animale, cette dernière ne représentant qu'un tiers de la production totale. L'agriculture grecque emploie encore 20 % de la population active, mais on note un fort vieillissement des actifs agricoles ainsi que de réels problèmes de succession des exploitations. Aux faiblesses structurelles, il faut ajouter les conditions naturelles défavorables : la montagne représente 47 % de la superficie totale utilisée et le pays souffre de sécheresse.

En dépit de la surévaluation de la population active recensée dans l'agriculture, la productivité du travail est très inférieure à la moyenne communautaire, tandis que les coûts de production s'accroissent fortement. Il en résulte une faiblesse des revenus agricoles, d'où l'intensification de la pluriactivité des membres des ménages agricoles (Commission des CE, 1989 [a]).

Malgré les efforts déployés par l'État et les agriculteurs, l'agriculture grecque fait difficilement face à la concurrence européenne, surtout depuis l'adhésion à la CEE en 1981. Entre 1980 et 1990, les revenus agricoles, en termes réels, ont légèrement augmenté, par suite de la hausse des prix agricoles et des subventions, tandis que la production a quasiment stagné, provoquant un déficit croissant de la balance commerciale agricole de la Grèce face à la CEE.

Du fait que de telles évolutions sont liées à la mise en oeuvre de la PAC, il est intéressant de réfléchir sur les effets prévisibles de la réforme de cette politique compte tenu de l'expérience acquise lors de la décennie 1980-1990.

La production agricole grecque après son adhésion à la CEE

Durant la décennie 80, la valeur ajoutée dégagée par l'agriculture (à prix constants) est restée quasiment stable. Cependant, cette évolution défavorable ne concerne pas tous les produits agricoles. Ainsi, entre 1980 et 1989, la production de blé dur, maïs, betteraves, coton, huile d'olive et viande caprine a augmenté à un taux moyen annuel de plus de 1 %, alors que les autres produits ont peu augmenté ou même diminué. Les évolutions contrastées d'un produit à l'autre s'expliquent principalement par les différences d'organisation de chaque marché au sein de la Politique agricole commune. En effet, les Organisations communes de marché (OCM) diffèrent sensiblement entre elles, tant au niveau de la protection extérieure que par l'ampleur des aides accordées

sur le marché intérieur. Ces deux facteurs déterminent amplement les prix des produits agricoles (Maraveyas, 1988). La variation des prix peut alors être interprétée comme un indicateur d'efficacité d'une OCM.

Généralement, les produits ayant bénéficié d'un financement communautaire important ont vu leur prix s'accroître (ex : le coton, le tabac et l'huile d'olive dont la production a augmenté de plus de 1 % par an). Dans certains cas, l'évolution du prix, compte tenu de l'inflation, ne fut point favorable au producteur, et pourtant, le volume de production s'est sensiblement accru, les aides directes compensant le faible prix (ex : blé dur et viande caprine).

Si les aides communautaires ont souvent servi de stimulants à la production, cela ne fut point le cas pour le vin et le lait, en dépit de la protection offerte par leur OCM. La hausse des prix n'a pu combler l'augmentation du coût de production, générée par les coûts salariaux spécialement élevés dans ce type d'activité.

Par ailleurs, la concurrence intra-communautaire a progressivement réduit l'écart entre les prix grecs et les prix des autres pays membres, tandis que le coût de la majorité des produits grecs s'est accru plus rapidement que pour les produits des autres pays de la CEE. Les marges des producteurs ont ainsi diminué, provoquant une baisse du volume de production (ex : blé tendre, orge et viande bovine).

Les OCM des différents produits ont généralement eu un effet positif sur la production, à moins que la concurrence intra-communautaire ait été suffisamment forte pour contrebalancer les effets incitatifs de la protection et des mesures de soutien.

La modernisation de l'agriculture grecque après son adhésion à la CEE

La hausse de la productivité du travail dans la décennie 1980-1990 fut essentiellement le résultat de la diminution des effectifs employés dans l'agriculture. La valeur ajoutée, quant à elle, a quasiment stagné du fait que la hausse de la valeur des consommations intermédiaires a contrecarré les effets positifs engendrés par l'amélioration des rendements/ha.

L'intensification nécessaire de la production a justifié dans un premier temps le recours intensif aux engrais et pesticides, permettant ainsi une amélioration des rendements. Or, par ailleurs, depuis 1980, les investissements dans le secteur agricole ont, en moyenne, chuté de 3,7 %, en termes réels. La dégradation fut plus sensible pour les investissements privés (- 4,3 %), et ce, essentiellement pour deux raisons : la hausse des taux d'intérêt à l'emprunt, conséquence

des tensions inflationnistes, et le manque de confiance dans l'avenir de l'agriculture. Cette incertitude se traduit par un refus des enfants à assurer la succession et par un développement de la pluriactivité au niveau du ménage agricole comme du chef d'exploitation (1), afin d'acquérir un complément de revenu.

Les investissements publics ont également diminué du fait des difficultés budgétaires et de la crise économique. Les gouvernements ont préféré donner la priorité aux dépenses de consommation afin d'apaiser, à court-terme, les frictions sociales.

La baisse des investissements aurait été encore plus importante sans les fonds octroyés par la section Orientation du FEOGA qui ont connu une hausse spectaculaire, de l'ordre de 69 % en moyenne annuelle. Ces fonds ont contribué à la modernisation des structures agricoles, en dépit des insuffisances administratives du pays et des défaillances du réseau d'encadrement/information des agriculteurs.

Malgré l'importance des aides communautaires aux investissements, celles-ci ne peuvent régler tous les problèmes de modernisation. Ces aides semblent avoir profité davantage aux exploitations les plus productives, localisées dans les plaines (Maraveyas et Daniel, 1989). C'est pourquoi, l'agriculture grecque nécessite-t-elle une politique de modernisation englobant l'ensemble des structures et institutions agricoles. La politique structurelle globale, surtout après l'accroissement des ressources des Fonds Structuraux en 1989 (Commission des CE, 1989, [b]), pourrait aider plus efficacement l'État et les agriculteurs à moderniser l'agriculture et à augmenter la productivité et les revenus agricoles.

Les revenus agricoles grecs après l'adhésion

Entre 1980 et 1989, le revenu agricole (2), mesuré par la valeur ajoutée nette aux prix des facteurs, a augmenté à un rythme moyen annuel supérieur à celui du produit agricole, (respectivement 19,3 % et 18,2 % à prix courants). Cette évolution favorable est due à l'accroissement des subventions nettes (impôts déduits), en hausse de 42 % en moyenne par an. Ainsi, le revenu des agriculteurs a pu s'accroître grâce aux subventions qui leur sont directement versées, mais également et surtout, grâce aux subventions indirectes, incorporées aux prix de production. La somme des subventions directes et indirectes correspond au financement du FEOGA, destiné à l'agriculture auquel il faut ajouter le financement de l'agriculture par le Budget National (hormis les investissements publics).

Ces subventions permettent de maintenir les prix communautaires au-dessus des prix mondiaux, et d'augmenter ainsi le revenu des agriculteurs. Elles représentent, cependant, le coût supporté par les contribuables de la CEE et de la Grèce et par les consommateurs, car le seul financement budgétaire ne couvre pas intégralement la différence entre prix communautaires et mondiaux.

Le transfert de revenu en faveur de l'agriculture grecque, découlant de l'écart entre les prix communautaires et mon-

diaux (protection nominale) est estimé à 35 % du revenu agricole du pays (1987), (Maraveyas et Daniel, 1989).

La *rente du facteur de production* (3) dans l'agriculture grecque, qui comprend le financement de toutes les mesures de soutien, est évaluée à 42,4 % de la valeur finale de la production agricole du pays (1988). Si le producteur reçoit 100 drachmes, la rente est en moyenne de 42,4 drachmes. Les consommateurs prennent en charge 12,3 drachmes tandis que les contribuables paient le reste (Bourdaras et Bazoti, 1990). Globalement, le financement du soutien aux prix agricoles (national et communautaire) est passé de 16,3 % du Produit agricole en 1980 à 39 % en 1989. Cette hausse est essentiellement due au financement communautaire du soutien aux prix (FEOGA) dont le taux de croissance annuel fut de 53,7 % contre seulement 16,4 % pour le financement national. Il y a désengagement progressif de l'État et cette tendance devrait s'accroître dans le futur, compte tenu du fait que la réglementation communautaire ne permet pas le financement national du soutien aux prix.

Par ailleurs, le poids du financement du soutien aux prix agricoles par le FEOGA ne touche pas toutes les régions avec la même intensité (Maraveyas et Daniel, 1989). Cependant, malgré la répartition inégale entre les régions et entre les agriculteurs eux-mêmes, le financement communautaire du soutien aux prix est vital pour l'agriculture grecque. Sans un tel soutien, le produit agricole et le revenu des agriculteurs auraient subi une nette diminution et non une faible augmentation, et ce, d'autant plus que les investissements furent timides pendant cette période. Un tel constat est également vérifié dans le cas du transfert de revenu en faveur des agriculteurs, découlant de la protection extérieure de la PAC.

Le financement du FEOGA et la protection extérieure de la PAC ne doivent pas voiler les causes profondes de la stagnation de la production agricole et plus précisément la baisse de compétitivité des produits grecs telle qu'elle ressort de la détérioration de la balance commerciale agricole du pays.

Le commerce extérieur des produits agricoles

Durant les années qui ont précédé l'adhésion du pays à la CEE, la balance commerciale agricole était globalement excédentaire. En 1980, le taux de couverture (valeur des exportations/valeur des importations) était supérieur à 100 % par rapport au reste du monde et aux pays de la CEE. Après 1981, la balance commerciale grecque se détériore et, en 1989, les taux de couverture tournent autour de 90 %.

L'émergence d'un déficit dans la balance commerciale agricole résulte, d'une part du ralentissement des exportations des produits grecs, et d'autre part, d'une hausse plus importante des importations de produits agricoles. L'agriculture grecque n'a pu résister à la concurrence des pays de la CEE, et ce, d'autant plus que le principe de la préférence communautaire a joué au détriment de la Grèce, pour les raisons suivantes :

- Le pays est importateur net de produits de l'élevage, surtout de viande bovine et de produits laitiers. Or les prix communautaires de ces produits sont beaucoup plus élevés que ceux du marché international, conséquence du taux de protection appliqué par la PAC. La préférence communautaire conduit la

(1) Une exploitation sur trois a assuré sa succession et 45 % des chefs d'exploitations sont pluriactifs.

(2) Il s'agit du revenu dégagé par l'ensemble des individus exerçant une activité à temps plein ou partiel dans l'agriculture ainsi que les salariés agricoles (6 % des effectifs).

(3) La rente du facteur de production (Producer Subsidy Equivalent) correspond à la part du surplus accaparé par le producteur, au détriment du consommateur.

Grèce a s'approvisionner en ces produits, sur le marché européen, à prix fort. Les importations grecques ont augmenté en volume et, de surcroît, sont devenues plus onéreuses après l'adhésion.

- Le tiers des exportations agricoles grecques est constitué des fruits et légumes, produits typiquement méditerranéens, caractérisés par un faible taux de protection de la PAC. Ainsi, les produits grecs exportés vers les pays de la CEE profitent moins de la préférence communautaire et subissent la concurrence des produits importés des pays tiers. D'importants efforts doivent être déployés pour améliorer la qualité des produits exportés et l'octroi de primes aux exportateurs pour contrebalancer le coût de transport de la Grèce vers le marché communautaire, semble indispensable (Maraveyas, 1992).

- La détérioration de la balance commerciale agricole est également due à la hausse des coûts de production. Le renchérissement des consommations intermédiaires et surtout, celui des biens de consommation ont alimenté les revendications des agriculteurs. Ces derniers ont obtenu une hausse inflationniste des prix à la production tandis que peu de réformes institutionnelles et investissements publics furent envisagés en faveur de la hausse de la productivité agricole.

En fait, pour des raisons d'ordre politique, les gouvernements ont tenté de satisfaire les revendications des agriculteurs (Kazakos, 1990), en procédant à une dévaluation de la drachme verte à un taux équivalent à celui de la dévaluation officielle de la monnaie grecque. Les prix agricoles exprimés en drachmes ont augmenté, tandis que les prix en ÉCU sont restés stables depuis 1983-1984.

Ainsi, durant la période 1981-1989, les prix agricoles en Grèce, ont augmenté plus vite que l'inflation, débouchant sur une perte de compétitivité des produits agricoles sur le marché communautaire, sans pour autant contribuer à l'accroissement de la production agricole nationale.

Tous ces facteurs expliquent que la part des importations grecques de produits agricoles en provenance de la CEE ait augmenté au cours de la période 1981-1987 (comparativement à la période précédente 1976-1980) tandis que la part des exportations grecques vers les pays de la CEE a eu tendance à stagner.

Conclusion

Depuis l'adhésion à la CEE et de la mise en oeuvre de la PAC, l'agriculture grecque est confrontée à un environnement plus concurrentiel. L'alignement des prix grecs sur les prix européens, la hausse des coûts de production et la politique suivie par les gouvernements grecs face aux revendications des agriculteurs ont contribué à la baisse de la compétitivité des produits grecs face à certains pays de la CEE.

Si la PAC n'avait financé de façon importante, la gestion des OCM (surtout dans le cas du tabac, coton, huile d'olive et viande ovine), les revenus agricoles auraient réellement chuté. De même, sans les aides à l'investissement octroyées par la section Orientation du FEOGA et les divers financements de la PAC, la situation de l'agriculture grecque serait aujourd'hui beaucoup plus difficile qu'elle ne l'est.

La réforme de la PAC, en 1992, ne devrait pas vraiment diminuer les revenus agricoles en Grèce, car la quasi-totalité des producteurs de grandes cultures disposent d'une superficie de moins de 20 ha et les producteurs de bovins sont de petits propriétaires.

A l'inverse, l'accord au sein du GATT, intervenu après la réforme de la PAC, porte sur une diminution de plus de 30 % de la protection extérieure pour la production agricole de la CEE. Cela devrait déboucher sur une baisse des subventions communautaires, alors qu'elles sont essentielles pour le soutien du revenu agricole en Grèce et pour la survie des régions sensibles du pays. Selon nos estimations (Maraveyas, 1992), il apparaît qu'avec une diminution de plus de 30 % de la protection extérieure, la baisse de la valeur ajoutée brute serait de l'ordre de 15 à 17 %. Dans certaines régions de la Grèce, le produit agricole, pourrait chuter de 30 à 40 %, selon la même hypothèse (4).

Il est donc, urgent que les structures foncières, institutionnelles et sociales soient améliorées afin de mobiliser et valoriser les forces et ressources naturelles du pays. Il est nécessaire pour la Grèce que les ressources provenant des Fonds structurels de la CEE s'accroissent. Cela est d'autant plus indispensable que l'austérité budgétaire décrétée en Grèce, pour atteindre les équilibres macro-économiques imposés par l'accord de Maastricht, exige des réductions de dépenses nationales tant au niveau du soutien des revenus agricoles qu'au niveau des investissements pour l'agriculture (Maraveyas, 1990).

N. MARAVEYAS, Professeur à l'Université agronomique d'Athènes.

Marie-Noëlle DUQUENNE, Chercheur en développement rural.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Commission des CE. [a] *La situation de l'agriculture dans la Communauté*. [b] *Guide de la réforme des fonds structurels*. Bruxelles, 1989.
- Bonnieux F, Rainelli P. *Baisse des prix agricoles et disparités régionales : application à l'agriculture française*. In : Revue d'économie régionale et urbaine, n° 5, 1989.
- Bonnieux F, Mahé L, Rainelli P. *La politique européenne des prix et les problèmes agricoles régionaux français*. In Revue du marché commun, n° 326, 1989.
- Bourdaras D, Bazoti G. *Mesure du soutien de l'agriculture grecque*. In : Communication présentée au congrès hellénique d'économie agricole. Athènes, 1990, n° 23-24.
- Kazakos P. *Politique économique et élections : le contrôle politique de l'économie en Grèce 1979-1989*. In Lurinzis C, Nicolacopoulos C, El (Eds) Elections et partis politiques dans la décennie 80. Athènes, 1990, Themelio (en grec).
- Maraveyas N. *L'agriculture méditerranéenne et la PAC : l'expérience de la Grèce*. In Cahiers du CUREI, Grenoble, 1988, n° 5.
- Maraveyas N. *L'agriculture grecque dans la perspective de l'Union économique et monétaire de la Communauté européenne*. In Revue des Communautés européennes, 1990, n° 8-9.
- Maraveyas N. *Le processus de l'intégration européenne et l'agriculture grecque*. Athènes, Ekem/Papassissis (en grec).
- Maraveyas N, Daniel N. *Analyse régionale du soutien et de la protection extérieure de l'agriculture grecque*. In Revue des Communautés européennes, Athènes, 1989, n° 6.

(4) La méthode suivie pour évaluer cette baisse a été développée en détail par N. Maraveyas (1992), de même qu'elle ressort en partie des travaux de F. Bonnieux et P. Rainelli (1989) ainsi que F. Bonnieux, L. Mahé et P. Rainelli (1989).